

Jean-Luc PÉRAT
Député du Nord
Conseiller Général
du Canton de Trélon

**Monsieur le Ministre du Travail, de
l'emploi et de la santé**
127 rue de Grenelle
75007 PARIS

Canton d'Avesnes sur Helpe Nord

Avesnes-sur-Helpe
Bailly
Beugnies
D'Armentières-sur-Helpe
D'Armentières
Faleris
Fauxmont-Waulrechies
Fleurbaey
Ramboursies
Saint-Amand
Saint-Hilaire-sur-Helpe
Sermes
Sermesmes
Tilly-Warochies-Therapue

Canton d'Avesnes sur Helpe Sud

Avesnes
Beaurepaire-sur-Sambre
Boisgny-sur-Helpe
Carnoy
Ercouffe
Floyon
Grand Fayt
Haut-Lieu
Lardouilles
Marbais
Petit Fayt
Rambours
Sambre du Nord

Canton d'Hautmont

Beaufort
Boussieres-sur-Sambre
Eclaibes
Hautmont
Lumont-Fortaine
Neuf-Mesnil
Saint-Remy du Nord

Canton de Landrecies

Bousies
Crocq-Callivau
Fontaine-au-Bois
Forest-en-Cambresis
Landrecies
Le Fayt
Mardières
Preux-au-Bois
Prisches
Robercourt

Canton de Soire le Château

Aibes
Beaumont
Bénéilles
Bousignes-sur-Roc
Choisies
Clairfont
Cousoie
Dimchaux
Dumont
Eclies
Hestrud
Laz-Fontaine
Liessies
Sars-Poteries
Soire-le-Château
Sclimées

Canton de Trélon

Anor
Baives
Epele Sauvage
Féron
Fourmies
Glageon
Mousier-en-Fagne
Ohaïn
Trélon
Wailers-en-Fagne
Wignehies
Willies

Objet : Maison de l'Emploi « Réussir en Sambre » - Financement

Nos Références : Dossier suivi par Sébastien Hausemont, Assistant Parlementaire - sebastien.hausemont@perat.fr

Monsieur le Ministre,

En ma qualité de député siégeant aux côtés de l'opposition, il m'arrive souvent de fustiger l'action du gouvernement auquel vous participez, son désengagement de nos territoires et sa principale priorité portée vers les plus favorisés d'entre-nous au détriment des plus faibles.

J'ai cependant toujours mené cette action dans le respect de nos institutions et dans un esprit républicain faisant de la droite et de la gauche les deux faces d'une seule et même pièce, la Nation.

Il est à craindre malheureusement que cette conviction ne soit sur le point de voler en éclats face au mépris et au cynisme débridés dont vous et votre gouvernement faites preuve à l'égard de mon territoire et de votre volonté manifeste de le liquider.

Dernier exemple en date : vous venez d'informer le Président de la Maison de l'Emploi « Réussir en Sambre » qui accompagne les demandeurs d'emploi de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre d'une réduction brutale de 40% de ses crédits.

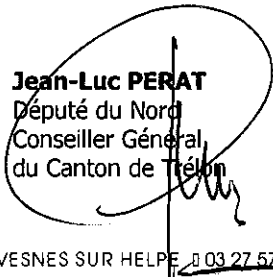
Je vous rappelle tout de même que l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe compte 17,1% de chômeurs, près du double de la moyenne nationale, et que cette injustice touche encore plus durement les jeunes avec 21% de demandeurs d'emploi âgés de 25 ans.

Je vous rappelle également que « Réussir en Sambre » qui réunit la Maison de l'emploi, la Mission Locale et le PLIE du Val de Sambre est une structure innovante qui répond parfaitement aux attentes affichées en termes de regroupement des organismes d'insertion économique et sociale.

C'est pourquoi, je vous demande, Monsieur le Ministre, de revenir sur cette décision injustifiable et de permettre que l'Avesnois bénéficie d'un accompagnement particulier auquel il a droit.

Dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Luc PÉRAT
Député du Nord
Conseiller Général
du Canton de Trélon



Pour me contacter

Permanence de Monsieur le Député 28 avenue de la gare 59440 AVESNES SUR HELPE 03 27 57 01 57 03 27 57 05 10
 www.perat.fr contact-depute@perat.fr
 Ou à l'Assemblée nationale 126 Rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP